

**PORTANT COMPOSITION DU JURY DU SECOND GROUPE D'ÉPREUVE PERMETTANT  
L'ACCÈS AUX FORMATIONS PARAMÉDICALES**

**ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024/2025**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE**

Vu le Code de l'éducation,

Vu la Loi du 24 juillet 2019 modifiée relative à l'organisation et à la transformation du système de santé,

Vu le Décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA),

Vu l'Arrêté du 2 septembre 2015 modifié relatif au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute,

Vu l'Arrêté du 17 janvier 2020 modifié relatif à l'admission dans les instituts préparant au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute,

Délibération n°2024-09-10-05 portant sur les règles de classement et d'admission dans les études paramédicales 2024/2025

Vu les statuts de l'UCA ;

**ARRETE**

**Article 1 :**

La composition du jury du second groupe d'épreuve permettant l'accès aux formations pour la licence Sciences pour la santé, le Portail réadaptation, la licence réadaptation 2 et 3, la licence N1 STAPS Passerelle kiné paramédicales de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales comme suit :

**Membres du jury :**

Vincent SAPIN, Président du jury, PU-PH - UFR de Médecine  
Emmanuel COUDEYRE, Vice-président du jury, PU-PH

Cristina ALBA-DELGADO, Membre du jury Portail réadaptation  
Benoît BEDEL, Masso-Kinésithérapeute - Membre extérieur  
Céline CHARLES, Masso-Kinésithérapeute - Membre extérieur  
Florence CURIEN, Masso-Kinésithérapeute - Membre extérieur  
Hélène DALENS, Orthoptiste retraité- Membre extérieur  
Elodie DEAT, Ergothérapeute - Membre extérieur  
Bénédicte ESCHALIER, Médecine - Membre extérieur  
Lech DOBIJA, Masso-Kinésithérapeute - Membre extérieur  
Sandrine EXBRAYAT, Masso-Kinésithérapeute - Membre extérieur  
Jérémy GANDON, Membre du jury Portail réadaptation  
Sébastien GIROLD, Membre du jury Portail réadaptation  
Aurélie JAZDZEWSKI, Membre du jury Portail réadaptation  
Christophe LABOURIER, Masso-Kinésithérapeute - Membre extérieur  
Florie MONIER, Membre du jury Portail réadaptation  
Mégane PEROT, Ergothérapeute - Membre extérieur

Franck PIZON, Membre du jury Portail réadaptation  
Alban PLANTIN, Masso-Kinésithérapeute - Membre extérieur  
Isabelle RANCHON-COLE, Membre du jury Portail réadaptation  
Laure-Line RIBAUD, Membre du jury Portail réadaptation  
Raphaël TOURNIER, Masso-Kinésithérapeute - Membre extérieur  
Philippe VORILHON, Médecin retraité - Membre extérieur

**Article 2 :**

Le Directeur Général des Services de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand,

Signé électroniquement par  
Mathias BERNARD

The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Mathias Bernard', next to the official logo of the UCA (Université Clermont-Auvergne). The logo is circular and contains the text 'UCA' and 'UNIVERSITÉ CLERMONT-AUVERGNE'.

Le 2 juin 2025

**Modalités de recours :** *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*